

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le onzième (11^e) jour de novembre 2013 à 19h00 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue centrale nord, Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	Décision
	• Session ordinaire du 1 ^e octobre 2013	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière en date du 11 novembre 2013	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Nomination du maire suppléant	Décision
2.3	Autorisation des signataires à la caisse	Décision
2.4	Rémunération présidente & secrétaire d'élection	Décision
2.5	Rapport financier de l'élection 2013	Information
2.6	Trans-Autonomie – Délégué	Décision
2.7	Comité OrganisACTION – Délégué	Décision
2.8	Comité consultatif d'urbanisme – Délégués	Décision
2.9	Réseau Biblio – Comité bibliothèque – Délégué	Décision
2.10	Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires	Information
2.11	Appui à la municipalité de Lambton	Décision
2.12	Demande subvention Centre Comm. réponse	Information
2.13	Projet règlement #1101 – Traitement des élus	Information
2.14	Engagement de M. Yvon Lacasse	Décision
2.15	Projet règlement #1102 – Remboursement dépenses	Information

3- Aqueduc et égout

3.1	Contrat des compteurs d'eau	Information
3.2	Plan d'action – Raccordements inversés	Décision
3.3	Nouveau devis – remplacement de 8 vannes	Décision
3.4	Remplacement de 8 vannes – Accord MTQ	Décision

4- Sécurité publique

4.1	Réception remboursement entraide Mégantic	Information
-----	---	-------------

5- Voirie

5.1 Règlement # 1100 Entretien chemins cet hiver Décision

6- Urbanisme et environnement

6.1 Règlement # 1098 – Modification règlement zonage Décision

7- Loisirs, Culture et Bibliothèque

7.1 Concours RURALIA Décision

7.2 Renouvellement de bail du Cercle des Fermières Décision

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

10- Période inter-actions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et demande à tous une minute de silence en pensée pour les Philippines ainsi qu'en souvenir de nos soldats.

Chacun se présente à la population.

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Monsieur Gaétan Côté remet une pétition concernant le projet des compteurs d'eau mentionnant le désaccord de certains citoyens.

Monsieur André Gamache demande d'ajouter à l'ordre du jour le point 2.16 :
Projet de règlement #1103 sur la Régie Interne.

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour amendé
par l'ajout du point 2.16 : Projet de Règlement sur la régie interne.

2013-11-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption du procès-verbal – Session ordinaire du 1^{er} octobre 2013

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la
session ordinaire du 1^{er} octobre 2013 tel que présenté par la directrice
générale.

2013-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD Liste des comptes à payer en date du 11 novembre 2013

1	INFOTECH	8 329.38
4	MUNIC. DE STRATFORD - PETITE CAISSE	135.65
8	DANY ST-ONGE	587.97
9	BILO-FORGE INC.	473.53
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	1 257.00
17	M.R.C. DU GRANIT	47 805.09
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	34.50
21	J.N. DENIS INC.	7.99
31	DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	2 503.63
34	MEGABURO	580.90
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	148.00
55	BENOIT BOISVERT	184.92
92	THERESE BERNARD FLEURISTE ENR.	64.40
100	MINISTRE DES FINANCES	135.00
120	CARRA	787.63
252	FORMULES MUNICIPALES	5 454.18
254	ALTERNATEURS-DEMARREURS WEEDON ENR.	45.77
258	JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	375.71
301	MARCHE REJEAN PROTEAU INC.	41.70
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES	84.18
479	PETROLES FRONTENAC INC	5 074.78
485	MANON GOULET	78.66
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	448.10
572	FONDACTION	2 494.16
584	BATIRENTE	1 247.08
654	NAPA DISRAELI (0609)	357.46
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	351.99
873	GILLES CHAMPOUX	100.00
882	LES CONSTRUCTIONS LEO BAROLET INC	4 552.25
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	2 277.66
889	PROPANE GRG INC.	55.19
892	ATELIER R.N. senc.	213.45
929	MULTICOPIE	1 417.39
1021	PETITES MÉCANIQUES MOBILES J.C.	1 456.21
1027	DISTRIBUTIONS DAKI ENR.	179.13
1030	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	628.80
1066	ALSCO CORP.	281.65
1077	BATTERIES EXPERT DISRAELI	78.61
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	18 807.17
1120	ANDRÉ GAMACHE	418.15
1171	PNEUS ROBERT BERNARD MEGANTIC	3 661.26
1176	J. DENIS PICARD	287.17
1178	SNC-Lavalin	1 172.44
1187	SYLVIE B. BOISVERT	83.44
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	44.05
1213	MATERIAUX NOMELBRO INC.	1 371.18
1243	ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	1 005.76
1259	RÉJEAN PICARD	130.00
1260	PIERRE BOUFFARD	221.70
	TOTAL	117 532.02

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2013-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 11 novembre 2013

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 11 novembre 2013.

1.6 Rapports des présidents des comités

Afin d'informer la population, Monsieur André Gamache nomme les comités ainsi que les élu(e)s qui les composeront.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Monsieur André Gamache, Monsieur Simon Baillargeon, Madame Sylvie Veilleux, Monsieur Richard Picard, Monsieur Daniel Poirier, Madame Julie Marcotte et Monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2013-11-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon
Et résolu;

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme Monsieur Daniel Poirier comme maire suppléant.

2013-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Autorisation des signataires à la caisse

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise le maire, Monsieur André Gamache ainsi que la directrice générale Madame Manon Goulet, à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement, et ce, pour et au nom de la municipalité.

Que le maire suppléant, Monsieur Daniel Poirier, soit également autorisé à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence du maire, Monsieur André Gamache.

Que l'adjointe, Madame Sofie Maheux, soit également autorisée à signer tous les chèques et documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité.

2013-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4 Rémunération présidente & secrétaire d'élection

Considérant que lors des élections 2005 et 2009 la rémunération de la présidente d'élection était établie à 1 500\$ suite à la résolution 2005-10-8160 et que ce montant ne tenait pas compte du vote par correspondance;

Considérant que lors de l'élection 2013, la Municipalité de Stratford s'est prévaluée, pour une première fois, au vote par correspondance;

Considérant que cette procédure a demandé pour la présidente et la secrétaire d'élection un minimum de 13 heures de travail supplémentaires chacune comparativement à la préparation habituelle d'une élection;

Considérant que le directeur général des élections détermine la rémunération de la secrétaire d'élection comme suit : soit le $\frac{3}{4}$ de la rémunération de la présidente d'élection ;

Il est proposé par Madame Julie Marcotte
Et résolu;

D'ajouter un montant de 250\$ à la rémunération de la présidente d'élection afin de refléter la charge de travail que cela a occasionné : ce qui porte la rémunération totale de celle-ci à 1 750\$. Par conséquent, la rémunération de la secrétaire d'élection sera de 1 312.50\$.

2013-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.5 Rapport financier de l'élection 2013

Les élu(e)s ont tous reçu le rapport financier des dépenses pour l'élection 2013. Le coût total se chiffre à 18 953.33\$.

2.6 Trans-Autonomie – Délégué

Il est proposé par Monsieur André Gamache
Et résolu;

Que le conseil de la Municipalité de Stratford délègue Monsieur J.-Denis Picard afin de la représenter auprès de l'organisme Trans-Autonomie.

2013-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.7 Comité OrganisACTION – Délégué

Considérant les changements survenus suite à la dernière élection;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux
Et résolu;

Que le conseil de la Municipalité de Stratford délègue Madame Julie Marcotte afin d'intégrer le comité OrganisACTION et ainsi représenter la municipalité.

2013-11-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.8 Comité consultatif d'urbanisme – Délégués

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux
Et résolu;

Que le conseil de la Municipalité de Stratford délègue Monsieur Simon Baillargeon afin d'intégrer le Comité consultatif d'urbanisme pour représenter la municipalité, ainsi que Monsieur J.-Denis Picard étant déjà sur ce comité.

2013-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.9 Réseau Biblio – Comité bibliothèque – Délégué

Il est proposé par Madame Julie Marcotte
Et résolu;

Que le conseil de la Municipalité de Stratford délègue Madame Sylvie Veilleux afin d'intégrer le Comité bibliothèque et ainsi représenter la municipalité.

2013-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.10 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Sont déposées à cette séance du Conseil les déclarations des intérêts pécuniaires des élus suivants : Monsieur André Gamache, Monsieur Daniel Poirier et Monsieur J. -Denis Picard;

2.11 Appui à la municipalité de Lambton

Considérant la démarche légitime de la Municipalité de Lambton concernant le manque de médecins de famille oeuvrant dans le secteur du Granit;

Considérant les besoins grandissants de la population en terme de services médicaux;

Considérant que les municipalités environnantes doivent se mobiliser afin de répondre aux besoins de ses citoyens;

Considérant que tous pourront bénéficier des services d'un plus grand nombre de médecins;

Considérant que la Municipalité de Stratford pourrait aménager un local afin de recevoir la clientèle de Stratford;

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard
Et résolu;

D'appuyer la demande de la Municipalité de Lambton auprès du CSSS du Granit afin qu'elle instaure un plan d'action dans le but de recruter des médecins de famille dans notre secteur

2013-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.12 Demande subvention Centre Communautaire réponse

La directrice générale fait la lecture de la lettre reçue du MAMROT : la demande de subvention concernant la construction d'un nouveau Centre communautaire n'a pas été retenue.

Le Conseil va retravailler ce dossier et examiner certaines options y compris celle de rénover le bâtiment existant en procédant par étape.

2.13 Projet règlement #1101 – Traitement des élus

Le conseiller Monsieur Daniel Poirier donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil le règlement # 1101 traitant de la rémunération des élus.

Ce règlement modifiera :

- La rémunération de base : indexation de 2.36%
- Réaménagement de certains comités soit :
 - Fusion du comité de la Bibliothèque avec celui des Loisirs et Culture.
 - Fusion du comité du Domaine Aylmer avec celui de l'Urbanisme.
- Participation au comité d'orientation sera rémunérée à la demi-journée pour un montant de 35 \$.
- La rémunération annuelle totale des comités sera indexée de 6.1% soit un montant de 9 380\$.
- À cela s'ajoute l'allocation de dépenses équivalente à 50% des rémunérations mentionnées ci-haut.

Un avis public détaillant les rémunérations de chaque comité sera affiché aux 2 endroits prévus.

2.14 Engagement de Monsieur Yvon Lacasse

Considérant que la convention collective des employés de la Municipalité du Canton de Stratford vient à échéance le 31 décembre 2013;

Considérant qu'environ 75 % du travail a été effectué à ce jour par les élus Messieurs André Gamache et Yvon Lacasse;

Considérant que Monsieur Yvon Lacasse n'est plus membre du Conseil ;

Considérant la charge de travail exigée d'un nouvel élu pour représenter la municipalité dans ce dossier;

Considérant la volonté des 2 parties de faire valider la version finale par les procureurs de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Daniel Poirier
Et résolu;

D'engager Monsieur Yvon Lacasse au taux horaire de 35\$/heure afin de poursuivre et finaliser le renouvellement de la convention collective.

2013-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.15 Projet de règlement # 1102 – Remboursement dépenses

Monsieur le maire André Gamache donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil le règlement # 1102 modifiant le règlement # 1058 établissant les remboursements des frais de repas et déplacements pour les élus et employés par l'ajout de l'élément «communication» et comportant certains réaménagement au niveau des déplacements, service Internet et téléphonie.

2.16 Projet de règlement # 1103 – Régie interne

Monsieur André Gamache donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil le règlement # 1103 sur la régie interne. Ce règlement encadre les règles et agissements des membres du conseil lors des séances et comités.

2 modifications seront apportées :

- 1) Comité d'orientation : modifier le nombre à 7 personnes.
- 2) Modifier la liste des comités qui a été remaniée.

3- Aqueduc et égout

3.1 Contrat des compteurs d'eau

Une soirée d'information est prévue mercredi le 20 novembre 2013 à 18h30 jusqu'à 20h00, en présence d'un ingénieur et de Monsieur René Croteau pour informer la population sur l'ensemble du dossier. Un circulaire sera transmis aux gens concernés.

Une séance spéciale sera tenue à 20h30 dans ce dossier.

3.2 Plan d'action – Raccordements inversés

Monsieur Richard Picard précise que ce plan d'action va permettre de déceler les conduits d'eau pluviale qui sont raccordés au réseau d'égout.

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford s'est engagée à élaborer un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du programme de Fonds sur l'infrastructure municipale rurale pour des travaux de mise aux normes des systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable de la municipalité;

Il est proposé par Monsieur Richard Picard
Et résolu;

Que ce conseil adopte le plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées de la Municipalité du Canton de Stratford;

Que ce conseil adopte l'échéancier de réalisation du 11 novembre 2013;

Que ce conseil présente ce plan d'action et cet échéancier au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

2013-11-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.3 Nouveau devis – remplacement de 8 vannes

Considérant que la Municipalité de Stratford a ouvert publiquement 2 soumissions pour le remplacement de 8 vannes d'aqueduc le 3 octobre 2013 et que le coût des travaux s'avère trop onéreux;

Considérant qu'il est possible d'exécuter les travaux à un coût moindre avec l'accord du MTQ;

Considérant que le devis doit être modifié afin de refléter les travaux à effectuer, impliquant une surcharge qui sera remboursée par la TECQ;

Il est proposé par Monsieur Richard Picard
Et résolu;

Que le conseil autorise :

La modification du devis actuel par la Firme SNC Lavalin afin de refléter les changements à apporter impliquant une surcharge de travail d'environ 10 heures.

2013-11-15

De retourner en appel d'offres sur le SEAO pour les travaux énoncés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.4 Remplacement de 8 vannes – Accord MTQ

Considérant qu'après discussion avec les personnes responsables, il existe une alternative à l'exécution de ces travaux, et ce, à moindre coût;

Considérant qu'un accord est survenu entre M. Éric Ouellet du Ministère des Transports Québec, René Croteau, et Daniel Lapointe, ingénieur de la Firme SNC Lavalin concernant le remplacement de 8 vannes d'aqueduc tout en réduisant les transitions de l'infrastructure;

Il est proposé par Monsieur Richard Picard
Et résolu;

Qu'une résolution soit transmise au responsable de ce dossier au MTQ à l'effet que la Municipalité de Stratford s'engage à réparer la chaussée selon les règles de l'Art advenant une déformation de celle-ci.

2013-11-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Sécurité publique

4.1 Réception remboursement entraide Mégantic

Monsieur le maire André Gamache tient à féliciter et remercier nos pompiers volontaires qui ont œuvré lors de la tragédie de Lac-Mégantic. La municipalité a reçu le remboursement intégral pour les heures effectuées se chiffrant à 22 192.08 \$.

5- Voirie

5.1 Règlement # 1100 Entretien chemins cet hiver

MUNICIPALITÉ DE STRATFORD RÈGLEMENT N° 1100

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Yvon Lacasse, lors de la session régulière du conseil, tenue le 1^{er} octobre 2013;

ATTENDU QUE certains(es) rues, routes, chemins et rangs doivent être ouverts(tes) et entretenus(es) à la circulation automobiles durant l'hiver;

ATTENDU QUE l'entretien de ces voies de circulation automobile nécessite des sommes importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford peut, en vertu de l'article 752 du Code Municipal, adopter un règlement régissant l'ouverture des voies de circulation automobiles durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur J.-Denis Picard
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le «Règlement # 1100 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver ouverts à la circulation automobile, soit et est par la présente statué et décrété ce qui suit :

Article 1

La Municipalité du Canton de Stratford décrète l'entretien d'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles, des chemins identifiés à l'article 3 du Règlement # 1100.

Article 2

Le présent règlement annule et abroge tout autre règlement déjà adopté par ce conseil concernant l'ouverture et / ou la fermeture de voies de circulation automobile en hiver.

Article 3

Description des chemins, rues, routes et rangs considérés par le présent règlement :

➤ Chemin de l'Anse Maskinongé :

À partir de la route 161 sur toute sa longueur soit une distance de 3.000 km.

➤ Chemin Aylmer :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec le chemin de Stratford, soit une distance de 3.900 km.

➤ 1^{ère} Avenue :

À partir de la rue Elgin jusqu'à son extrémité, soit une distance de 70 mètres.

➤ Chemin des Berges :

À partir de la route 161, jusqu'à la ligne entre les lots 13 et 14 du rang 4 sud-ouest du Canton de Stratford, et à partir de la ligne entre les lots 15 et 16 du rang 4 sud-ouest du Canton de Stratford jusqu'à la rue Latendresse, soit une distance de 3.100 km.

➤ Chemin de la Baie-des-Sables :

À partir de la 2^e rue de la Baie-des Sables jusqu'à son extrémité nord en bordure du lac Aylmer soit une distance totale de 600 mètres.

- Chemin Côté
À partir du Rang des Érables sur une distance de 90 mètres.
- 2^e rue de la Baie-des-Sables :
À partir du chemin Rozon sur une longueur de 210 mètres.
- Chemin de la Batture :
Sur toute sa longueur, soit une distance de 218 mètres.
- Rang Beau-Lac :
À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1.900 km.
- Rang des Bouleaux :
À partir de son intersection avec le rang des Granites jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1.450 km.
- Rang Belle-Vue :
À partir de son intersection avec le rang Elgin sur une distance de 700 mètres.
- Rue des Cèdres :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 260 mètres.
- Chemin du Domaine-Aylmer :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 1 km.
- Rang Elgin :
Chemin de front du sixième (6^e) rang sud-ouest, sur une longueur de 7.860 km.
- Rang des Érables :
Route du deuxième (2^e) rang nord-est, chemin de front des premier et deuxième (2^e) rang nord-est. À partir de la route 161 sur une distance de 5.810 km.
- Chemin des Faucons :
À partir du rang des Érables sur toute sa longueur jusqu'à la barrière à l'intersection du chemin des Hiboux sur une longueur de 1.600 km.

- Rang des Granites :
À partir de son intersection avec le chemin de Fontainebleau, sur une distance de 1.200 km.
- Chemin Gravel :
Sur toute sa longueur, soit une distance de 550 mètres.
- Chemin Lapierre :
À partir de l'intersection du rang Elgin sur toute la longueur du chemin Lapierre, soit une distance de 1.910 km.
- Rue Latendresse :
À partir de l'intersection du chemin des Berges; soit du numéro civique 55 jusqu'au numéro civique 315, sur une distance de 730 mètres.
- Chemin Maskinongé :
À partir du chemin de l'Anse Maskinongé en direction sud-ouest sur une distance de 950 mètres.
- Chemin Morin :
À partir de la route 161, sur une distance de 260 mètres.
- Rue du Parc :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 130 mètres.
- Rue des Peupliers :
À partir de la route 161 jusqu'à son extrémité, soit une distance de 210 mètres.
- Chemin du Quai :
À partir du chemin de Stratford, soit une distance de 200 mètres.
- Chemin des Rocailles :
À partir du chemin de Berges sur une distance de 590 mètres.
- Chemin du Réservoir :
À partir du rang des Érables sur une longueur de 400 mètres.
- Chemin de Rive-de-la-Prairie :
À partir du chemin de Stratford sur une longueur de 825 mètres.

➤ Chemin Rozon :

À partir de la route 161 jusqu'à son intersection avec la deuxième (2^e) rue de la Baie-des-Sables, soit une distance de 987 mètres.

➤ Chemin de la Station :

À partir du garage municipal jusqu'à la station d'épuration des eaux, sur une longueur de 400 mètres.

➤ Rang de la Tour :

Chemin de front du huitième (8^e) rang sud-ouest du Canton de Stratford. À partir de la route 161 jusqu'à la ligne entre les lots 4 B et 5 du rang 8 sud-ouest, et de là tournant vers le sud-est sur une distance de 0.531 km. Jusqu'à la limite avec la municipalité de Stornoway, soit une distance totale de 2.852 km.

➤ Chemin Traver :

Partant de l'avenue Centrale Sud sur une longueur de 427 mètres.

➤ Chemin du Verger :

À partir de son intersection avec le rang des Érables jusqu'au numéro civique 113, soit une distance de 100 mètres.

➤ Rang des Quarante :

À partir de la route 161, soit une distance de 1.200 km en plus d'entretenir le chemin Gauthier sur une distance de 100 mètres; pour un total de 1.300 km.

➤ Chemin Solbec:

Partant de la route 161 sur une longueur de 1.9 km; l'entretien de ce chemin ne sera pas prioritaire.

➤ Chemin Gauthier:

Sur toute sa longueur soit 1.100 km conditionnellement à l'obtention d'une virée convenable.

La longueur de ces chemins, rues, routes et rangs totalisent une longueur de 48.789 kilomètres.

Article 4

Certains chemins, routes et rangs de la municipalité seront entretenus hebdomadairement jusqu'au 3 janvier.

Ces chemins sont les suivants :

- ❖ Rang des Quarante, du lot 28-1 Rg. 1 SO sur une longueur de 2.200 km

- ❖ Chemin Cupra; sur demande, à partir de la route 161 sur une longueur de 2 km

Article 5

Le chemin actuellement privé nommé ci-dessous et en instance de verbalisation sera également entretenu pour la saison.

- Chemin Hébert sur une longueur de 260 mètres.

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2013-11-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Urbanisme et environnement

6.1 Règlement #1098 – Modification règlement zonage

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITÉ DE STRATFORD

RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE la municipalité a eu une demande pour la mise en place d'un commerce de transformation et de vente de produit du porc;

ATTENDU QUE ce commerce sera relié à une entreprise agricole existante;

ATTENDU QUE l'usage n'est pas autorisé dans la zone visée par la demande;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire autoriser les Usages complémentaires à l'agriculture et à la forêt dans la zone AFT1-6;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 8 juillet 2013;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage no 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications feuillet 2/8 est modifiée afin d'autoriser les usages complémentaires à l'agriculture et/ou à la forêt : autres usages complémentaires et industries de transformation agroforestière à la zone AFT1-6.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1098

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage no 1035;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par Monsieur Simon Baillargeon
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le règlement intitulé :

«RÈGLEMENT NO 1098 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'AUTORISER LES USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'AGRICULTURE ET À LA FORÊT DANS LA ZONE AFT1-6», dont copie sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur.

2013-11-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Loisirs, Culture et Bibliothèque

7.1 Concours RURALIA

Attendu que la Municipalité de Stratford est promoteur du projet *La musique : un levier de développement économique accessible à nos citoyens* (école musicale communautaire);

Attendu que le projet permettra d'assurer la pérennité de l'école Dominique Savio et de son programme *Les arts du cirque et de la scène*;

Attendu que l'offre de services s'étend non seulement aux élèves de l'école, mais aussi à la population de Stratford et de la région;

Attendu que ce projet est une première en région et qu'il permet d'intégrer un volet intergénérationnel à l'école;

Attendu qu'il est reconnu que la musique est contributrice de croissance personnelle et d'ouverture sur le monde;

Attendu que le projet pourrait se développer davantage et bonifier l'offre actuelle;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux
Et résolu;

D'autoriser Mme Line Laflamme à déposer le projet École musicale communautaire au concours RURALIA 2013; celle-ci étant accompagnée par

Mme Annie Charron, agente de développement rural de la MRC du Granit, mandatée au soutien de notre communauté.

2013-11-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Renouvellement de bail du Cercle des Fermières

Considérant que le bail de location d'une partie du sous-sol du Centre Communautaire à l'organisme Le Cercle des Fermières de Stratford vient à échéance le 19 octobre 2013;

Considérant que la municipalité et cet organisme désirent renouveler ce bail à compter du 19 octobre 2013 et ce, pour la somme de 1.00\$ par an;

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux
Et résolu;

Que la Municipalité de Stratford renouvelle ledit bail avec Le cercle des Fermières de Stratford pour la même superficie qu'il occupe présentement et ce, pour une période d'un an renouvelable automatiquement pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans, sauf si un avis contraire est reçu par l'une des parties dans les 3 mois de la fin du bail.

Que le maire Monsieur André Gamache et la directrice générale Madame Manon Goulet soient autorisés à signer ledit bail.

2013-11-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

Invitations :

- 28 novembre : colloque de la forêt estrienne
- 2 décembre : AGA de Granit Action
- 5 décembre : rencontre infos sur la Route des Sommets

→ À rediscuter avec les gens concernés

Correspondances diverses

- Réception compensation du pacte rural
→ Un montant de 13 046.79\$ en compensation pour le projet «Dépôt de matières végétales», ce qui correspond à 70 % des coûts.
- Programme Accès-Loisirs
→ Le conseiller Richard Picard va effectuer le suivi.
- Programme Défi-Santé 5/30
- Renouvellement à la FCM

Supports financiers

- Club de l'âge d'or – demande de subvention
- Paniers de Noël – insertion de livres neufs
- Polyvalente de Disraëli – Album des finissants
- Club de patinage de Disraëli

10- Période inter-actions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce onzième (11^e) jour de novembre 2013.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par Monsieur André Gamache,
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 20h45.

2013-11-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

André Gamache
Maire

Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière